

La frayère à brochet de la Zone de Biodiversité de la Rosière

Favorable à la faune et à la flore aquatiques et terrestres, une annexe fluviale sur les rives de l'Oise a été créée sur la zone de Biodiversité de la Rosière. L'objectif étant également de favoriser la reproduction du brochet (frayère), espèce emblématique des grands cours d'eau, aujourd'hui en voie de raréfaction.



A quoi ça sert ?

L'artificialisation de l'Oise (berges, écluses) reste un obstacle à la biodiversité piscicole. L'aménagement de cette frayère sous forme d'une annexe fluviale doit donc contribuer à retrouver une qualité naturelle de l'Oise et une biodiversité générale du site.

Qu'est-ce qu'une frayère à brochet ?

La frayère, ou plaine de frai, est une annexe fluviale, ou zone inondable, déconnectée des perturbations de la navigation. De faible profondeur, le réchauffement de l'eau favorise la croissance des micro-organismes et donc l'alimentation des jeunes brochetons durant les deux premières semaines avant leur retour à la rivière lors de la décrue.

Comment ça marche ?

Pendant l'été et l'automne, la plaine de frai est une vaste étendue prairiale qui s'inonde lors des crues hivernales. À la décrue, l'ouvrage hydraulique permet de maintenir cet espace en eau durant quelques semaines. À l'automne, la fauche avec exportation et la conservation d'îlots non fauchés (zone refuge) permettent de bloquer la dynamique naturelle (le boisement). En octobre, la repousse (regain) assure le développement d'un tapis vert souple, favorable au frai des brochets.

L'hiver, l'Oise inonde la plaine de frai et les brochets pondent sur les végétaux submergés. Les oiseaux d'eau en profitent pour venir s'alimenter...

Lorsque le printemps arrive, l'ouvrage hydraulique bloque la décrue et maintient de l'eau dans la plaine de frai. Toujours en eau, elle assure ainsi la croissance des brochetons et offre des ressources alimentaires aux oiseaux migrateurs de retour de leurs quartiers d'hiver.

Puis l'été, la plaine de frai est une prairie « humide » qui permet à la microfaune (insectes, araignées...) et à la flore d'effectuer leur cycle biologique.